ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Apprentissage

Question au Gouvernement n° 1663

Texte de la question

APPRENTISSAGE

Mme la présidente . La parole est à M. Sylvain Berrios.

M. Sylvain Berrios . Monsieur le ministre du travail, l'apprentissage est un moyen reconnu pour acquérir une qualification et des compétences au plus proche des besoins des entreprises. Il n'y a guère que La France insoumise pour nous expliquer qu'il s'agit d'une exploitation des jeunes par les patrons. Vous êtes venu à Saint-Maur-des-Fossés, dans ma circonscription, visiter un centre de formation des apprentis et vous avez constaté combien l'apprentissage était utile à l'acquisition d'un métier, utile pour les entreprises, utile pour la transmission de connaissances. Cuisinier, boucher, boulanger, pâtissier, menuisier, électricien, fleuriste, secteur de la petite enfance : ce sont quelques-uns des métiers concernés, déjà en tension, pour lesquels le besoin de recrutement est fort. Or, en deux ans, l'enveloppe nationale versée aux régions pour les CFA a été divisée par neuf,…

M. Jean-Paul Lecoq . C'est pour ça que nous n'avons pas soutenu le budget !

M. Emmanuel Maurel . Nous vous avons souvent interpellés sur ce sujet !

M. Sylvain Berrios . …passant de 268 à 31 millions d'euros. Il s'agit d'une rupture sans précédent qui met en péril des filières entières, des entreprises, la continuité pédagogique des CFA et l'avenir de milliers de jeunes apprentis. Pour en avoir discuté à plusieurs reprises avec vous, je sais que vous êtes attentif à ce sujet. Nous vous demandons donc de bien vouloir reconsidérer ces décisions à l'aune des réalités économiques et des besoins de formation dans les régions, et surtout d'engager sans attendre un dialogue nouveau avec les régions afin de satisfaire aux besoins de formation des apprentis. *(Applaudissements sur les bancs du groupe HOR.)*

M. Frédéric Maillot . Il arrive après la guerre !

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre du travail et des solidarités.

M. Jean-Pierre Farandou, *ministre du travail et des solidarités .* Je connais l'engagement de votre famille politique en faveur du sérieux budgétaire et de la politique d'apprentissage. Je connais aussi votre engagement particulier pour le CFA de Saint-Maur, que j'ai eu le plaisir de visiter avec vous. Depuis la réforme de 2018, la politique d'apprentissage a connu un essor sans précédent. Cette réussite collective a permis, depuis 2018, à des millions de jeunes du CAP au Bac +5 d'accéder à une qualification et à un emploi. Néanmoins, dans le contexte de maîtrise du déficit public que nous connaissons, avec un objectif fixé à 5 % du PIB à la fin de l'année, dans le contexte aussi du conflit au Moyen-Orient, avec ses conséquences économiques et budgétaires, nous avons été amenés à prendre des mesures d'ajustement en matière d'apprentissage. Nous avons toutefois réussi à augmenter les niveaux de prise en charge applicables aux contrats d'apprentissage de 1,85 %. Nous ajustons cette mesure avec les branches professionnelles. De même, 7,2 milliards d'euros vont être sanctuarisés pour le financement direct des contrats d'apprentissage en 2026. Nous maintenons aussi les

aides à tous les employeurs d'apprentis. Le coût de cet appui aux entreprises représente 2 milliards en 2026.

M. Jean-Paul Lecoq . Ce n'est pas la question qui a été posée !

M. Jean-Pierre Farandou, *ministre .* Il est vrai que nous avons ajusté les dotations aux régions,…

M. Emmanuel Maurel . Ajustez si vous voulez, il n'y en a quasiment plus !

M. Jean-Pierre Farandou, *ministre .* …mais nous sommes parvenus à préserver 33 millions pour leur permettre de soutenir les CFA, notamment dans leurs investissements. Au total, malgré l'ajustement, l'effort public pour l'apprentissage représentera 13 milliards d'euros en 2026 dans le budget de l'État, ce qui est considérable. Nous attendons plus de 800 000 apprentis cette année encore. Avec la ministre déléguée Sabrina Roubache, nous sommes ouverts à la poursuite du dialogue avec les régions pour préserver cette politique cette année et l'année prochaine. C'est une priorité du gouvernement et elle doit le rester. *(M. Nicolas Turquois applaudit.)*

M. Jean-Paul Lecoq . Ça ne se voit pas !

Mme la présidente . La parole est à M. Sylvain Berrios.

M. Sylvain Berrios . Dans le maelström politico-administratif du Grand Paris, s'il y a une chose qui fonctionne, c'est l'apprentissage et la région. Avec insistance, je vous demande de reprendre le dialogue avec cette dernière. *(M. Nicolas Turquois applaudit.)*

Données clés

Auteur : M. Sylvain Berrios
Circonscription : Val-de-Marne (1re circonscription) - Horizons & Indépendants
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1663
Rubrique : Enseignement technique et professionnel
Ministère interrogé : Travail et solidarités
Ministère attributaire : Travail et solidarités

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 11 juin 2026
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 11 juin 2026